



# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification

<b>Information importante</b>	*** Cette fiche de données de sécurité est autorisée pour utilisation que par HP pour les produits HP Original. Toute utilisation non autorisée de cette fiche de données de sécurité est strictement interdite et peut entraîner des poursuites judiciaires par HP. ***	
<b>Identificateur de produit</b>	G0Y93Series	
<b>Autres moyens d'identification</b>		
<b>Synonymes</b>	HP Scitex FB794 Encre cyan	
<b>Usage recommandé</b>	Impression jet d'encre	
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun(e) connu(e).	
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	HP Canada Co. 5150 Spectrum Way, Floor 6 Mississauga, Ontario , Canada L4W 5G1	
<b>Téléphone</b>	888-206-0291	
<b>HP Inc. Ligne d'appel santé humaine</b>		
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis)	1-800-457-4209	
(Ligne directe)	1-760-710-0048	
<b>HP Inc. Ligne d'appel soins client</b>		
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis)	1-800-474-6836	
(Ligne directe)	1-208-323-2551	
<b>E-mail:</b>	hpcustomer.inquiries@hp.com	
<b>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE</b>	1-760-710-0048	
<b>Fournisseur</b>	Non disponible.	

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 1
<b>Dangers environnementaux</b>	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 2
<b>Définition des dangers selon l'OSHA</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement** Danger

**Mention de danger** Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, le système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut irriter les voies respiratoires. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseil de prudence**

**Prévention**

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement.

**Intervention**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Appelez un centre antipoison/médecin si vous vous sentez mal. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.

**Stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

**Élimination**

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Autres dangers**

Les voies potentielles d'exposition à ce produit sont le contact avec la peau et les yeux, l'ingestion et l'inhalation.

L'agent Benzophénone est répertorié comme cancérigène du groupe 2B (cancérigènes possibles pour l'homme) par le CIRC.

**Renseignements supplémentaires**

Aucune.

**3. Composition/information sur les ingrédients**

**Mélanges**

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
1-vinylhexahydro-2H-azépin-2-one		2235-00-9	10-30
Acrylate de 2-phénoxyéthyle		48145-04-6	10-30
Acrylate tridécyl		3076-04-8	10-30
Pigment bleu		Breveté	7-13
2-[[[3-hydroxy-2,2-bis[[[(1-oxoallyl)oxy]methyl]propoxy]methyl]-2-[[[(1-oxoallyl)oxy]methyl]-1,3-propandiyldiacrylat		60506-81-2	1-5
Benzophénone		119-61-9	1-5
Oxyde de diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine		75980-60-8	1-5
Éthyle 4-diméthylaminobenzoate		10287-53-3	1-5
Poly (éthylèneglycol) diacrylate		26570-48-9	1-5
Propoxylated Neopentyl Glycol Diacrylate		84170-74-1	1-5
2,6-di-tert-butyl-.alpha.-diméthylamino-p-cresol		88-27-7	0.1-1
2-benzyl-2-diméthylamino-4-morpholinobutyrophénone		119313-12-1	0.1-1
Acide propionique, 2-méthyl-3,3'-(phénylphosphinylidène)di-, diallyl ester		55818-57-0	0.1-1
Triacrylate de Glycérol Propoxylé		52408-84-1	0.1-1

**Remarques sur la composition** Les composants de ce produit ont été évalués selon les risques de dangers des réglementations canadiennes visant les produits dangereux (HPR).

---

#### 4. Premiers soins

**Inhalation** Transporter à l'extérieur. En cas de persistance des symptômes, obtenir une assistance médicale.

**Contact avec la peau** Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si les irritations persistent, obtenir une assistance médicale.

**Contact avec les yeux** Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si les irritations persistent, obtenir une assistance médicale.

**Ingestion** Si le matériau est avalé, obtenir immédiatement des soins ou des conseils médicaux -- ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés** Non disponible.

---

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Agents extincteurs appropriés** Poudre sèche. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). L'eau peut être inefficace.

**Agents extincteurs inappropriés** L'eau peut être inefficace. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, car il pourrait disperser et propager le feu.

**Dangers spécifiques du produit dangereux** Sans objet.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers** Non disponible.

**Équipement/directives de lutte contre les incendies** Éviter le déversement dans les collecteurs d'eaux pluviales ou dans les fossés conduisant aux voies d'eau.

---

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence** Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas toucher ni marcher dans le produit renversé.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage** Non disponible.

**Précautions relatives à l'environnement** Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

---

#### 7. Manutention et stockage

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes. Ne pas stocker sous un rayonnement solaire direct. Ne pas manipuler ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Il est conseillé de transporter et d'entreposer le produit dans des conteneurs opaques en polyéthylène haute densité (PEHD).

---

#### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Limites d'exposition professionnelle** Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

**Valeurs biologiques limites** Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Directives au sujet de l'exposition** Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

**Contrôles d'ingénierie appropriés** Non disponible.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux** Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection). Des douches oculaires et d'urgence sont recommandées.

<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Gants recommandés : en nitrile, d'épaisseur minimum de 6 mil.
<b>Autre</b>	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques
<b>Protection respiratoire</b>	Assurer une ventilation efficace. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
<b>Dangers thermiques</b>	Non disponible.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Tenir à l'écart des aliments et des boissons.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Cyan
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	7.4 - 7.8 pH-mètre Melter Toledo. Température 25 °C
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	> 93.3 °C (> 199.9 °F) Calculé
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	9.3 - 10.6 cP Viscosimètre Brookfield température 50 °C
<b>Autres informations</b>	Consultez la Section 15 pour plus de données réglementaires ou d'informations COV.
<b>Famille chimique</b>	Mélange d'acrylate/polymère/pigment
<b>COV</b>	< 95 g/l Calculé

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Non disponible.
-------------------	-----------------

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales de stockage.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse peut se produire avec une réduction de la teneur en inhibiteur.
<b>Conditions à éviter</b>	Exposition au soleil.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants. les métaux alcalins
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	L'inhalation peut causer une légère irritation aux voies respiratoires.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une irritation cutanée. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Ingestion</b>	Il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition au produit.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Non disponible.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
1-vinylhexahydro-2H-azépin-2-one (CAS 2235-00-9)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Cutané</b>		
DL50	Lapin	1700 mg/kg
<b>Inhalation</b>		
CL50	Rat	> 1.6 mg/l
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	1114 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Benzophénone (CAS 119-61-9) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

**Toxicité pour la reproduction** Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, le système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Autres informations** Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière

## 12. Données écologiques

**Toxicité aquatique** Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ce produit n'a pas été testé pour ses effets sur l'environnement.

## Écotoxicité

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Acide propionique , 2-methyl-3,3'-(phenylphosphinylidene)di-, diallyl ester (CAS 55818-57-0)			
<i>Aiguë</i>			
	CE50	Pseudokirchneriella subcapitata	105 mg/l, 72 h (OCDE 201)
	CL50	Cyprinus carpio	> 0.082 mg/l, 96 h (OCDE 203)
	NOEC (concentration sans effet observé)	Pseudokirchneriella subcapitata	29 mg/l, 72 h (OCDE 201)
<b>Aquatique</b>			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Daphnia magna	> 16 mg/l, 48 h (OCDE 202)
	NOEC (concentration sans effet observé)	Daphnia magna	> 16 mg/l, 48 h (OCDE 202)
<i>Chronique</i>			
Crustacés	CE10	Daphnia magna	> 0.51 mg/l, 21 d (OCDE 211)
	NOEC (concentration sans effet observé)	Daphnia magna	> 0.51 mg/l, 21 d (OCDE 211)
Poisson	CE10	Pimephales promelas	0.43 mg/l, 33 d (OCDE 210)
	NOEC (concentration sans effet observé)	Pimephales promelas	0.25 mg/l, 33 d (OCDE 210)
Acrylate de 2-phénoxyéthyle (CAS 48145-04-6)			
<i>Aiguë</i>			
	CE10	Desmodesmus subcapitatus	0.71 mg/l, 72 h (DIN38412 L 9)
	CE50	Desmodesmus subcapitatus	4.44 mg/l, 72 h (DIN38412 L 9)
	CL50	Leuciscus idus	10 mg/l, 96 h (DIN38 412)
	NOEC (concentration sans effet observé)	Desmodesmus subcapitatus	0.71 mg/l, 72 h (DIN38412 L 9)
<b>Aquatique</b>			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Daphnia magna	1.21 mg/l, 48 h (Directive CE 79/831/CEE, Annexe V , Part C)
Oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine (CAS 75980-60-8)			
<i>Aiguë</i>			
	CE10	Pseudokirchneriella subcapitata	1.56 mg/l, 72 h (OCDE 201)
	CE50	Pseudokirchneriella subcapitata	> 2.01 mg/l, 72 h (OCDE 201)
	CL50	Cyprinus carpio	1.4 mg/l, 96 h (OCDE 203)
<b>Aquatique</b>			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Daphnia magna	3.53 mg/l, 48 h (OCDE 202)
Propoxylated Neopentyl Glycol Diacrylate (CAS 84170-74-1)			
<i>Aiguë</i>			
	CE10	Pseudokirchneriella subcapitata	2.3 mg/l, 72 h (OCDE 201)
	CE50	Pseudokirchneriella subcapitata	11 mg/l, 72 h (OCDE 201)

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
<b>Aquatique</b>			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Daphnia magna	37 mg/l, 48 h (OCDE 202)
Poisson	CL50	Danio rerio	2.7 mg/l, 96 h (OCDE 203)
<b>Persistance et dégradation</b>	Non disponible.		
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Non disponible.		
<b>Facteur de bioconcentration</b>			
Oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine			72, (JIS K 0102-1986, 71 - Kanpogyo No .S, Yakuhatu No . 615, 49-Kikyoku No . 392, MITI/MHW Chemical Substance Control Law, Japan)
<b>Mobilité dans le sol</b>	Non disponible.		
<b>Autres effets nocifs</b>	Non disponible.		

### 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Ne pas jeter avec les autres déchets de bureau. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement. S'assurer que la collecte et la mise au rebut sont effectuées par un gestionnaire de déchets agréé approprié.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Non disponible.
<b>Emballages contaminés</b>	Non disponible.

### 14. Informations relatives au transport

#### DOT

<b>Numéro ONU</b>	Non disponible.
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Non réglementé.
<b>Classe de danger relative au transport</b>	
<b>Classe</b>	Non disponible.
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	Non disponible.
<b>Dangers environnementaux</b>	
<b>Polluant marin</b>	Non
<b>Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>	Non disponible.

**Informations supplémentaires DOT** La classification DOT s'applique seulement aux expéditions aux États-Unis et à Porto Rico.

#### DOT

#### IATA

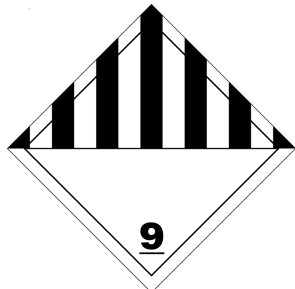
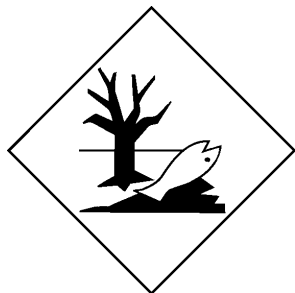
<b>Numéro ONU</b>	UN3082
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Matière dangereuse pour l'environnement , Liquide , N.O.S. (Acrylates)
<b>Classe de danger relative au transport</b>	
<b>Classe</b>	9
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Dangers environnementaux</b>	Oui
<b>Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>	Non disponible.

**Information supplémentaire IATA** Lors de l'expédition d'un emballage interne ≤ 5L, la Provision spéciale A197 peut s'appliquer.

#### IATA

#### IMDG

<b>Numéro ONU</b>	UN3082
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Matière dangereuse pour l'environnement , Liquide , N.O.S. (Acrylates), POLLUANT MARIN

**Classe de danger relative au transport****Classe** 9**Danger subsidiaire** -**Groupe d'emballage** III**Classe de danger relative au transport****Polluant marin** Oui**EmS** F-A, S-F**Précautions spéciales pour l'utilisateur** Non disponible.**Information supplémentaire** Lors de l'expédition de contenants  $\leq$  5L, IMDG 2.10.2.7 peut s'appliquer.**IMDG****ADR****Numéro ONU** UN3082**Désignation officielle de transport de l'ONU** Matière dangereuse pour l'environnement , Liquide , N.O.S. (Acrylates)**Classe de danger relative au transport****Classe** 9**Danger subsidiaire** -**No. de danger (ADR)** Non disponible.**Code de restriction en tunnels** Non disponible.**Groupe d'emballage** III**Dangers environnementaux** Oui**Précautions spéciales pour l'utilisateur** Non disponible.**Information supplémentaire** Lors de l'expédition de contenants  $\leq$  5L, ADR 375 peut s'appliquer.**ADR****ADR; IATA; IMDG****Polluant marin****Autres informations**

Le transport en vrac doit être conforme à l'annexe II du MARPOL 73/78 et du code de l'IBC : Ne s'applique pas.

---

**15. Informations sur la réglementation****Réglementation canadienne****Loi réglementant certaines drogues et autres substances**

Non réglementé.

**Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)**

Non inscrit.



**Gaz à effet de serre**

Non inscrit.

**Règlements sur les précurseurs**

Non réglementé.

**Règlements internationaux**

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants: Les É.-U., Union Européenne, Canada, Japon, Chine, Australie, Corée.

**Convention de Stockholm**

Sans objet.

**Convention de Rotterdam**

Sans objet.

**Protocole de Kyoto**

Sans objet.

**Protocole de Montréal**

Sans objet.

**Convention de Bâle**

Sans objet.

**Autres informations**

Contenu COV (moins d'eau, moins de composants exempts) = 0 g/L (spécification pour les États-Unis, ne concerne pas les émissions) VOC data based on formulation (Organic compounds minus solids)

---

**16. Autres informations****Date de publication**

01-Août-2017

**Date de la révision**

16-Avr-2021

**Version n°**

14

**Autres informations**

Cette FDS a été préparée conformément aux Réglementations régissant les Produits Contrôlés au Canada.

**Avis de non-responsabilité**

Le présent document de fiche de données de sécurité est fourni gratuitement aux clients de HP. Les données sont les plus récentes à la connaissance de HP au moment de la préparation de ce document et sont présumées être exactes. Elles ne doivent pas être considérées comme garantissant des propriétés spécifiques des produits selon les descriptions ou l'adéquation à une application particulière. Le présent document a été préparé conformément aux exigences de la juridiction indiquées dans l'article 1 ci-dessus et ne répond peut-être pas à des exigences réglementaires dans d'autres pays.

Cette fiche de données de sécurité sert à transmettre de l'information sur les encres HP (toners) incluses dans les fournitures HP Original Ink (toner). Si notre fiche de données de sécurité vous a été transmise avec une fourniture de rechange, remise à neuf, compatible ou non-HP Original, prenez note que l'information contenue dans ce document n'est aucunement prévue pour transmettre de l'information sur ces produits et d'importantes différences peuvent exister entre l'information contenue dans ce document et celle de l'information de sécurité fournie avec le produit que vous avez acheté. Veuillez communiquer avec le marchand des fournitures de rechange, remise à neuf ou compatible pour obtenir l'information qui s'applique, y compris des renseignements sur l'équipement de protection individuelle, les dangers d'exposition et des conseils sur la manipulation sécuritaire du produit. HP n'accepte aucune fourniture de rechange, remise à neuf ou compatible dans le cadre de ses programmes de recyclage.

## Explication des abréviations

<b>ACGIH</b>	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
<b>CERCLA</b>	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
<b>CFR</b>	Code des règlements fédéraux
<b>COC</b>	Cleveland coupelle ouverte
<b>DOT</b>	Ministère des Transports
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
<b>IARC</b>	Centre international pour la recherche sur le cancer
<b>NIOSH</b>	Institut national pour la sécurité et la santé au travail
<b>NTP</b>	Programme national de toxicologie
<b>OSHA</b>	Administration de Santé et de Sécurité du Métier
<b>PEL (limite d'exposition admissible)</b>	Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible)
<b>RCRA</b>	Conservation de ressource et acte de rétablissement
<b>REC</b>	Recommandé
<b>REL</b>	Limite d'Exposition Recommandée
<b>SARA</b>	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
<b>STEL</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TCLP : &lt;value&gt;</b>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
<b>Vle</b>	Threshold Limit Value (seuil admissible d'exposition)
<b>TSCA</b>	Loi de commande de substances toxiques
<b>COV</b>	Composés Organiques Volatils